



Réunion du groupe-pays Bénin à Cités Unies France, 7 octobre 2011

Octobre 2011

Introduction

Rose-Marie Saint Germès Akar, présidente du groupe-pays Bénin et vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise souhaite la bienvenue à la délégation venue du Bénin, à M. Despax, nouveau délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, aux représentants de l'ambassade du Bénin en France ainsi qu'à tous les participants de la rencontre.

Lors du tour de table, **Monsieur Despax** a souligné la dynamique des collectivités territoriales engagées au Bénin et leur motivation à s'engager à l'international.

Le directeur de la coopération décentralisée et le représentant de l'ambassade du Bénin, en France, ont également adressé leurs remerciements à tous les participants et aux organisateurs de la rencontre.

La délégation béninoise, invitée du département des Yvelines (le Bénin est cette année l'invité d'honneur des Assises yvelinoises de la coopération décentralisée et de la solidarité) après avoir présenté ses excuses pour son retard, remercie les participants, Cités Unies France, les partenaires de coopération décentralisée et particulièrement le département des Yvelines.

Monsieur Soulé Alagbé, maire de Parakou et président de l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB), évoque les difficultés rencontrées par les collectivités béninoises et insiste sur l'insuffisance financière à laquelle elles sont confrontées. Pour lui, la commune est une unité de base pour le développement.

Le directeur de la coopération décentralisée du Bénin, **M. Pierre Medenou** souligne que les collectivités sont des « cellules de notre pays – lorsqu'elles vont bien l'Etat va bien ». La coopération décentralisée, venue après la coopération d'Etat à Etat, a participé à la lutte contre la pauvreté des pays du sud et au renforcement de la solidarité. Pour lui, la coopération Nord-Sud est une relation noble, qui s'inscrit dans la voie du développement.

I - Intervention de François Yatta, directeur de LEDNA/ projet de CGLU-Afrique, sur le développement économique local

LEDNA –Local economic development network of Africa- est une organisation qui travaille avec les collectivités territoriales africaines sur les questions de développement économique local (emploi, création de richesse,...).

François Yatta participe au groupe de travail récemment créé sur la coopération décentralisée et sur le développement économique local qui préfigure une publication.

Au Bénin, LEDNA accompagne le **programme national** d'appui au développement économique. Dans ce cadre, LEDNA :

- évalue les activités des collectivités territoriales sur les questions de développement économique local ;
- définit l'économie avec les acteurs locaux pour dégager une stratégie ;
- met en œuvre ces stratégies, par exemple en mobilisant les acteurs sur les filières économiques.

L'AFD, finance un certain nombre d'investissements de ces projets.

L'approche Développement Economique Local (DEL) a été développée à la suite d'insatisfaction à l'égard des résultats des politiques traditionnelles, du haut vers le bas de développement économique. Le DEL vise à améliorer les opportunités économiques et la qualité de vie d'une communauté au travers d'un processus au cours du quels les acteurs du secteur public, du privé et de la société civile travaillent ensemble pour l'amélioration de la compétitivité et la création d'opportunités d'emplois dans un territoire donné.

CGLU-Afrique mène également un programme de DEL, en s'appuyant pour cela sur LEDNA. Le Bénin est un des champs de ce programme. LEDNA financera l'accompagnement dans 4 communes ; d'autres partenaires (belges (dans l'Atacora, la Donga et le Mono), français, suisses (dans le Borgou)), en financent d'autres. ANCB désignera 3 à 4 autres collectivités à accompagner. Cela intéresserait-il les collectivités françaises d'entrer dans ce programme ? Il est encore en construction ; CUF sera informé de son avancement.

Ce programme a un grand intérêt pour la coopération décentralisée : il réfléchit sur ce que font les maires pour promouvoir le développement économique local ; il crée du lien avec les acteurs économiques, le monde rural et les villes, pose la question de la pertinence des intercommunalités. La coopération décentralisée peut apporter l'expérience d'une agence de développement économique. Le programme prévoit de former les maires au sein de l'ANCB pour qu'ils puissent être des maîtres d'ouvrages avisés.

Pour rappel, le 5^e sommet Africités qui a rassemblé 2.500 maires d'Afrique et les ministères de la décentralisation à Marrakech, au Maroc avait pour thème « la réponse des collectivités locales et régionales d'Afrique à la crise globale : Promouvoir le développement local durable et l'emploi ». Il s'agissait d'avancer les propositions, portées par les collectivités africaines pour dépasser la crise globale.

Pour information supplémentaire :

Les sommets Africités organisés tous les trois ans alternativement dans les différentes régions d'Afrique sont un événement mondial. Ils constituent un temps fort dans l'impulsion du processus de décentralisation en Afrique, et dans la réflexion sur la place et le rôle des gouvernements locaux dans la gouvernance et le développement des pays africains ; ils sont un moment privilégiés d'évaluation de la mise en œuvre des politiques et des programmes de coopération dans le domaine de la décentralisation.

- LEDNA permet aux professionnels du DEL de créer des contacts informels et de se regrouper au sein de communauté pratique. Suite à des discussions en 2007 avec les professionnels d'Afrique et d'ailleurs, un consortium de bailleurs de fonds a accepté de financer le concept de LEBNA et un état des lieux des activités de DEL. La plate-forme a été officiellement lancée, avec une masse critique de documents, méthodes et expériences de DEL en 2008.

Son intervention soulève des questions suivantes :

- ✓ Quel est l'intérêt de la coopération décentralisée pour les collectivités territoriales béninoise ?
- ✓ Quelles sont les lieux de rencontres entre les collectivités territoriales et les entrepreneurs ?
- ✓ Quelles sont les informations disponibles sur le DEL (Développement Economique Local) ?
- ✓ Quels sont les liens entre le milieu urbain et rural ?

Interventions des participants

Le maire de la commune de Lokossa, Dakpé Sosso,¹ présente sa commune. Il souhaite faire connaître Lokossa et développer des partenariats durables dans la commune. Lokossa bénéficie aujourd'hui de la coopération avec les Yvelines (Groupe Intercommunal du Mono) et est concernée par le programme DEL sur financements belges.

Des **compléments d'information** sont apportés sur les **troisièmes Assises départementales** : Le comité Yvelinois a pu les préparer en étroite collaboration avec l'ambassade du Bénin en France et avec ses partenaires et amis du Bénin.

Les liens entre le Département des Yvelines et le Groupe intercommunal du Mono ont commencé en 2008. C'est dans le cadre des projets liés à l'assainissement, de la gestion des déchets et de la création d'une intercommunalité que cette coopération décentralisée s'est concrétisée.

Parallèlement, le Département soutient plusieurs associations et communes Yvelinoises qui mettent en œuvre des projets exemplaires au Bénin. Beaucoup d'Yvelinois montrent un réel intérêt pour les échanges avec ce pays; les Assises sont aussi un moment pour motiver de nouveaux acteurs et poursuivre sur la voie d'un développement équilibré et durable.

La journée du 08 octobre sera un temps fort de ces assises, avec des expositions, divers exemples de la culture béninoise seront montrés pour faire connaître le Bénin auprès du public. L'aspect convivial et artistique seront également au rendez-vous.

En outre, des conférences ont été organisées sur tout un mois appelé « sia sia – en attendant les Assises ».

Monsieur Despax rappelle que le ministère des Affaires étrangères et européenne (MAEE) est un partenaire qui a mis en place des outils pour encourager la coopération décentralisée, que ce soit à travers les appels à projets, par son réseau de Services de coopération ou encore en finançant les réseaux régionaux. Le Bénin est un pays exemplaire dans le cadre de la coopération internationale, un partenariat important que l'Etat français continue à valoriser.

Les actions soutenues à travers l'appel à projets portent principalement sur le renforcement des principales filières de production, le renforcement des capacités d'analyse économique des acteurs publics et privés.

Les thématiques prioritaires de l'appel à projets 2012 du MAEE :

- Agriculture et alimentation;
- Eau et assainissement

¹ C'est une commune qui couvre une superficie de 260 Km² pour une population estimée à 77 065 habitants (RGPH 2002 : Recensement General de la Population et de l'Habitat).

- Tourisme durable et valorisation des patrimoines naturels et culturels
- Lutte contre la fracture numérique.

Pour aller plus loin, veuillez consulter le site : www.diplomatie.fr/cncd

Les ambassades permettent à la fois d'établir un lien avec les autorités nationales étrangères et également les autorités françaises, afin d'inscrire leurs actions dans les grandes lignes de l'orientation stratégique nationale.

Les Actes des Assises franco-béninoises d'octobre 2010 sont distribués en séance. Quelques exemplaires sont encore disponibles auprès de a.frey@cites-unies-france.org.

II- Évaluation de la coopération décentralisée-F3E, intervention de Lilian Pioch

Le chargé d'étude de F3E a fait une brève présentation de l'association F3E. L'accompagnement d'études est le cœur de métier du F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, Études transversales, Évaluations) depuis sa création. Chaque année, une vingtaine de nouvelles études sont accompagnées par le F3E, dont une quinzaine qui bénéficient du fonds d'appui géré par le F3E (ONG et coopérations décentralisées confondues). Au total, une quarantaine d'études sont accompagnées chaque année (en cours et nouvelles). La structure a pour objectif d'améliorer les démarches d'intervention de ses membres, et plus largement des acteurs de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée. Le F3E regroupe aujourd'hui plus de 90 structures, dont plus d'un tiers de collectivités territoriales.

Qu'est ce qu'une évaluation ? C'est :

- Une photo, un constat, une description ;
- Un diagnostic, une appréciation ;
- Des recommandations.

L'évaluation, une fonction d'apprentissage, d'aide à la décision, de redevabilité, de communication - valorisation.

L'évaluation constitue une phase d'appréciation des résultats du projet en question. Elle permet d'avoir une vision prospective, sur les projets à mettre en place dans la zone d'intervention, mais aussi -ou surtout - sur les dispositifs et les méthodes de pilotage et de mise en œuvre à promouvoir. L'intervenant a insisté sur les moyens pour mener une évaluation, jusqu'à 30.000 euros, selon la profondeur historique, le volume d'actions et le nombre d'acteurs et également la dimension participative de l'évaluation (restitution au nord et au sud).

Débat avec la salle

La coopération décentralisée entre Cergy-Pontoise et Porto Novo a été évaluée cette année, après 15 ans de coopération. Cet exercice permet aux collectivités du sud comme du nord, d'avoir un retour conséquent par rapport aux actions réalisées dans le cadre de ce partenariat. Pour eux, le rapport d'étape intermédiaire discuté en petit comité a été un moment important pour se dire les choses et orienter l'évaluation.

Il serait important d'inscrire l'évaluation dans la convention de la coopération décentralisée.

L'évaluation leur a permis de réinterroger leurs processus de décision, le pourquoi des actions menées, les attentes et les retours de la coopération pour une collectivité française. Une évaluation oblige à se remettre en cause, y compris, s'il le faut, sur le principe même du partenariat.

L'évaluation menée un an plus tôt de la coopération décentralisée entre Porto-Novo et le Grand Lyon a mis en avant des méthodes de travail différents et pose in fine la question de la politique de coopération décentralisée de la ville de Porto Novo envers ses différents partenaires.

Les questions portent sur la participation financière des collectivités du sud dans la mise en œuvre d'une évaluation, souvent faible, et sur le fait que certaines collectivités françaises ont parfois peur de prendre l'initiative d'une évaluation sur leur coopération décentralisée. Le débat sur ces points n'a été qu'esquissé.

Sur la réciprocité, Soulé Alagbé, maire de Parakou et président de l'ANCB précise que dans le cadre de la coopération décentralisée entre Parakou et Orléans, l'avantage tiré de cette coopération, est que les étudiants viennent à Parakou pour étudier les maladies tropicales. A Orléans, des activités culturelles sont organisées pour permettre aux élus et la population locale de bien connaître les traditions béninoises et particulièrement celles de la ville de Parakou. Cette problématique sur l'apport des collectivités du sud à celles du Nord est toujours en réflexion.

Pour un membre de la délégation de Comé, « *rien ne remplace la chaleur humaine* », il a encadré le voyage des jeunes de Guyancourt au village. Pour lui, la coopération décentralisée, c'est « *aller vers l'autre* ».

Koffi Hukportie, conseiller municipal à Vauréal, souligne : pour lui, la coopération ce n'est pas une démarche pour gagner quelque chose. Le partenaire du sud doit s'approprier la démarche de valorisation de la solidarité internationale.

Un des participants, informe que les maires de grandes villes ne se posent plus des questions sur ce que peuvent apporter les collectivités du Sud aux collectivités du Nord. L'objectif principal, c'est de vivre ensemble et de développer des actions de citoyenneté.

IV. Présentation du programme AGORA, Camille Borella, chargée de mission Institution Européenne à CUF

AGORA est un projet de renforcement des services publics au Burkina Faso, au Bénin et au Mali. Il est cofinancé par l'Union européenne sur le programme acteurs non étatiques et autorités locales. Le projet dure trois ans et intègre dans ses actions une concertation avec différents acteurs (acteurs politiques, chercheurs et opérationnels) pour renforcer les capacités des collectivités et des associations d'élus dans la réalisation des politiques concertées d'accès aux services publics, au plus près des besoins des populations locales.

Ce projet s'inscrit dans le contexte suivant :

- Une décentralisation descendante et rapide qui crée de nouvelles institutions sans prendre en compte la cohérence territoriale et les institutions existantes ;

- De multiples compétences transférées, mais de ressources humaines, financières insuffisantes ;
- Les services mis en œuvre ne correspondent pas aux aspirations des citoyens.

Le projet AGORA est porté par CUF, avec pour partenaires le Laboratoire citoyennetés et le GRET.

À l'issue du diagnostic, différentes activités seront mises en place selon quatre axes :

- Axe 1 : la capitalisation sur la décentralisation et les services publics
- Axe 2 : élaboration et mise en œuvre de politiques concertées en matière de services publics
- Axe 3 : Mise en débat au niveau national
- Axe 4 : Capitalisations et mise en débat au niveau international

Tableau d'exécution du projet et acteurs :

<i>Pays</i>	<i>Communes</i>	<i>Coopération décentralisée</i>	<i>Acteurs</i>
<i>Bénin</i>	- Aguégués ; - Comé ; - Zagnanado.	Guyancourt et les Yvelines	- ANCB - Responsables étatiques des politiques sectorielles et de la décentralisation - Équipe de chercheurs (OSPA) - Opérateur local (Golfe expertise Conseils)
<i>Burkin a Faso</i>	- Boromo ; - Kampti ; - Réo.	Fosses	- AMBF - Responsables étatiques des politiques sectorielles et de la décentralisation - Équipe de chercheurs - Opérateur local (EDS)
<i>Mali</i>	- Kiban ; - Mandé ; - Sirakorola	Sainte Maure de Touraine	- AMM - Responsables étatiques des politiques sectorielles et de la décentralisation - Équipe de chercheurs (Kénéconseils) - Opérateur local (ONG JIGI)

Le programme AGORA concerne 10 communes. Son séminaire de lancement s'est tenu sur 04 jours, en septembre 2011.

Chaque commune ne peut choisir qu'une seule thématique parmi l'éducation, la santé ou l'eau. Pour le Bénin, le secteur sanitaire a été choisi.

La coopération décentralisée se trouvera enrichie par les diagnostics sectoriels menés par les chercheurs et l'élaboration de politiques locales concertées en matière de services publics.

Conclusion

La présidente du groupe-pays Bénin réitère ses remerciements envers les nombreuses personnes présentes.

Les participants seront informés des suites du programme accompagné par LEDNA, ainsi que des progrès du projet AGORA.

Le délégué du MAEE a réitéré ses engagements à la coopération décentralisée.

En fin, la présidente du groupe-pays Bénin invite tous les participants à participer aux troisièmes Assises Yvelinoises de la coopération décentralisée.

Pour aller plus loin :

- Sur les programmes de développement économique local : www.ledna.org/
- Sur les Assises dans les Yvelines : <http://www.yvelines.fr/2011/10/03/3emes-assises-yvelinoises-de-la-cooperation-decentralisee-de-la-solidarite-internationale/>
- Sur l'évaluation : www.F3E.asso.fr
- www.diplomatie.fr/cncd

Annexes :

Annexe 1 : Liste des participants :

Noms et prénoms	Fonction	Organisme
Boislève Sophie	Responsable de la Vie associative	GUYANCOURT
Rullio Corinne	Adjointe au maire	MONTGERON
Saint- Germès Akar Rose-Marie	Vice-présidente	Communauté d'agglomérations de Cergy-Pontoise
Zoutu Hubert	Vice-président	Communauté d'agglomérations seine-Eure
Aiwanou	Adjoint maire	Comé
Alabdé Soulé	Président	ANCB
Andrade Nicolas	Volontaire	GUYANCOURT
Arnos Sossou	Secrétaire Administratif permanent	ANCB
Benjamin Ablo	Maire de Grand-Popo	ANCB
Bertin Tossou	Maire de Comé	GI-Mono
Bouvarel Alice	Responsables des relations internationales	MONTGERON
Cebria jermy	Volontaire	Groupement intercommunal du Mono
Clement		
Codjo Segbenou	Chef d'arrondissement	Grand-Popo
Comlan Archille Fanou	Chef du Cabinet	Grand-Popo

Davi Mathieu	Directeur des services techniques	Mairie de Crosne
Demore Amandine	Conseillère déléguée aux relations internationales	ECHIROLLES
Despax Jean-Michel	Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales	Ministère des affaires étrangères et européennes
Edey		ARSCBF
Eggre Céline	Chargé de mission coopération	Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne
Faucon-Diene Blandine	Chargée des relations internationales	Communauté d'agglomérations de Cergy Pontoise
Feuchot Amandine	Chargée de mission	Échirolles
Filliat Denise	Secrétaire du comité de Jumelage	Rillieux-la-Pape
Frey Astrid	Chargée de mission	CUF
Gambier Philippe	Directeur des relations internationales	Rosny-sous-Bois
Gautier Brigitte	Chargée de mission aux relations internationales	Argenteuil
Gnamy Giono	Attaché à l'ambassade	Ambassade de la république Benin en France
Hukportie Koffi	Conseiller municipal délégué	VAUREAL
Joseph Anani	Maire d'Athiémé	ANCB
Joulain Dominique	Premier adjoint au maire	MONTFAUCON MONTIGNE
Justin Tochogbé		Direction générale du Budget (Ministère des finances)
Le bec	MAIRE ADJOINT	EVREUX
Olympe Glago	Maire de Houeyogbé	Commune de Houeyogbé
Parisot Frédéric	Chef de projet	Lille Métropole communauté Urbaine
Paul Hounkpe	Maire de Bopa	Commune de Bopa
Pierre Medenou	Directeur	DICODAH
Pioch Lilian	Chargé d'études	F3E
Radle Olivier	Chef de service	ÉVREUX
Sossou Arnos	Secrétaire permanent	ANCB
Sossou Dakpé	Maire	Commune de Lokossa
Valère Setonougbo	Chef de service développement-intercommunalité	MDGLAAT
Mohamedou Lo	Stagiaire CUF	Cités Unies France

EXCUSÉS

- Coralie Begard-Peyrot, chargée de mission, Conseil régional de Picardie
- Rachid Bensaci, vice-président chargé de la coopération décentralisée au Grand Chalon

- Anasthasio Diogo, adjoint au maire de Noisiel
- Serge Grouard, député-maire d'Orléans
- Abderrahim El Khantour, responsable relation internationale au Conseil régional Champagne-Ardenne
- Colette Huvenne, Conseillère municipale, Lille Métropole Communauté Urbaine
- Françoise Larroque, conseillère municipale déléguée d'Albi
- Stéphane Mongès, directeur de l'ARCOD Champagne-Ardenne
- Nicolas Rochas, chargé d'étude à l'Agence d'urbanisme de St Omer
- Gneviève Sagboha, adjointe au maire de Guyancourt
- François-Michel Soulard, maire de Montfaucon-Montigne

Annexe 2 : Le programme de la journée Yvelinoise (8 octobre 2011) :

8 h15 Accueil des participants et café de bienvenue

9 h00 Plénière d'ouverture des Assises

- M. François GARAY, Maire des Mureaux
- SEM. Albert AGOSSOU, Ambassadeur du Bénin en France
- M. Raphaël EDOU, Ministre de la décentralisation, de la gouvernance locale, de l'administration et de l'aménagement du territoire du Bénin
- (sous réserve)
- M. Claude GUEANT, Ministre de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, ou son représentant
- M. Alain SCHMITZ, Président du Conseil général des Yvelines

11 h00 Gouvernance et gestion locales des services essentiels : comment rendre l'accès durable pour tous aux services de base ?

Conférence plénière animée par Jean-Marie TETART, Vice-Président du Conseil général des Yvelines, avec la participation de :

- M. Jean-Yves BARCELO, Conseiller interrégional, ONU-Habitat
- M. Claude JAMATI, Président de AdP Ville en développement, Maire de Bailly
- M. Soulé ALAGBE, Président, Association nationale des communes du Bénin

12 h30 Signatures de conventions de partenariat

12 h45 Déjeuner offert à tous les participants

14 h30 Ateliers

Les impacts croisés de l'homme sur la nature et de la nature sur l'homme :

- Quel rôle pour les acteurs locaux ? Atelier présidé par M. Adrien AHANHANZO GLELE, Sherpa du Bénin, Secrétaire général de la Commission nationale permanente de la francophonie au Bénin
- La démarche-qualité dans les projets de coopération internationale, un enjeu de crédibilité pour tous. Atelier présidé par Mme Virginie SIMO-NKAMSIPA, Présidente, association Lumière du Monde

- Action internationale des collectivités territoriales : quel cadre et quels enjeux pour la coopération décentralisée et le soutien aux associations de solidarité internationale ? Atelier présidé par M. Guy PELISSIER, Président de l'Union des maires des Yvelines, Maire de Béhoust

16 h45 Restitution des ateliers par les grands témoins

18 h00 Plénière de clôture des Assises

Compte-rendu rédigé par Mohamed LO, stagiaire au pôle Afrique
